



# Intervention parlementaire

## Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 179-2021  
Type d'intervention : Interpellation  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2021.RRGR.279

Déposée le : 06.09.2021

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Berger-Sturm (Grosshöchstetten, PS) (porte-parole)  
Blum (Melchnau, PS)  
von Greyerz (Bern, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui  
Urgence accordée : Oui 09.09.2021

N° d'ACE : 1266/2021 du 3 novembre 2021  
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture  
Classification : -

## Accès limité au programme Horizon Europe : conséquences pour l'Université de Berne

La coopération internationale dans les domaines de la recherche et de la formation, et la coopération européenne en particulier, est un facteur de succès décisif pour la place scientifique de la Suisse. Swiss Universities insiste sur l'importance du travail en réseau et sur la participation aux programmes européens de formation et de recherche<sup>1</sup>. Vu que les négociations sur l'accord-cadre avec l'UE ont été interrompues, la Suisse est considérée dorénavant comme un pays tiers non associé aux projets de recherche Horizon Europe (2021-2027)<sup>2</sup> et aux programmes et aux initiatives qui y sont liés.<sup>3</sup> Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne ne peuvent plus participer à des projets individuels ni obtenir une prestigieuse bourse ERC, par exemple. Ils et elles ne peuvent plus non plus assurer la coordination de projets européens de coopération. Les possibilités de coopération et de financement de projets novateurs issus d'entreprises ou de start-up sont, elles aussi, massivement restreintes.

Dans le rapport annuel 2020 de l'Université de Berne<sup>4</sup>, le recteur Christian Leumann s'exprime sur l'importance de coopérer : « *La recherche de pointe est comparable au sport de haut niveau. Quiconque peut participer uniquement au championnat suisse n'est pas de taille pour concourir dans la ligue des champions.* »

La Suisse joue actuellement un rôle central dans Horizon 2020. Ses institutions sont engagées dans un grand nombre de projets internationaux et elle travaille surtout avec des pays très reliés les uns aux autres. Cofinancés par la Suisse, les programmes-cadres européens pour la recherche sont essentiels au soutien de la recherche dans notre pays. Entre 2014 et 2018, les

<sup>1</sup> <https://www.swissuniversities.ch/themen/eu-programme> 05.09.2021

<sup>2</sup> <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/recherche-et-innovation/cooperation-internationale-r-et-i/programmes-cadres-de-recherche-de-l-ue/horizon-europe.html> 05.09.2021

<sup>3</sup> Point de la situation 03.09.2021 : participation de la Suisse à Horizon Europe et aux programmes et initiatives qui y sont liés ; factsheet 05.09.2021

<sup>4</sup> [https://www.unibe.ch/unibe/portal/content/e809/e810/e847/e851/e959871/e1074903/UniBE\\_Rapport\\_annuel\\_2020\\_ger.pdf](https://www.unibe.ch/unibe/portal/content/e809/e810/e847/e851/e959871/e1074903/UniBE_Rapport_annuel_2020_ger.pdf)

institutions suisses ont obtenu 1,1 milliard de francs de la part d'Horizon 2020 ; près de la moitié de cette somme a profité à la recherche fondamentale.<sup>5</sup>

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'étudiantes et d'étudiants, de chercheuses et de chercheurs / groupes de chercheuses et de chercheurs de l'Université de Berne ont profité des avantages d'Horizon et d'Erasmus lors de la dernière période d'encouragement (ventilation par faculté) ?
2. Quels étaient les montants (contributions aux universités) de ces programmes d'encouragement ?
3. Combien de projets de recherche de l'Université de Berne sont concernés par les restrictions actuelles ?
4. Quelles sont les conséquences à plus long terme de l'accès limité à Horizon Europe et à Erasmus+,
  - sur les projets de recherche en cours / prévus par l'Université de Berne ?
  - sur la qualité de la formation et les chances de carrière des étudiantes et étudiants et des post-doctorantes et post-doctorants de l'Université de Berne ?
  - sur le recrutement par l'Université de Berne d'étudiantes et d'étudiants, de chercheuses et de chercheurs internationaux hautement qualifiés ?
  - sur le recrutement de professeur·e·s par l'Université de Berne ?
  - sur les projets d'innovation des entreprises du canton de Berne ?
5. Comment le SEFRI compte-t-il prendre le relais des bourses accordées à l'Université de Berne ?
6. Quelles sont les actions entreprises par le canton de Berne à l'échelon fédéral,
  - pour permettre aux universités de participer à Horizon Europe et à Erasmus+ ?
  - pour que la situation actuelle n'entraîne pas de pertes financières ou qualitatives pour l'Université de Berne, et donc pour le canton de Berne ?

Motivation de l'urgence : les restrictions pour les universités suisses sont tout à fait d'actualité. Elles se traduisent non seulement par des pertes financières et par une exclusion du dialogue scientifique, mais aussi par des efforts supplémentaires en vue d'obtenir des autorisations et de nouer des coopérations. La politique européenne est l'un des thèmes principaux de la prochaine session d'automne des Chambres fédérales. Il est essentiel que le canton de Berne défende activement les intérêts de l'université et ceux du canton de Berne en tant que pôle de recherche, de science et de médecine.

## Réponse du Conseil-exécutif

Suite à l'interruption des négociations sur l'accord-cadre institutionnel, l'Union européenne (UE) a également suspendu les discussions concernant l'association de la Suisse à son programme-cadre Horizon Europe. Depuis et jusqu'à nouvel ordre, la Suisse a donc le statut de pays tiers non associé. Cela signifie que les chercheuses et chercheurs en Suisse peuvent certes participer à la plupart des projets collaboratifs d'Horizon Europe, mais qu'ils et elles ne reçoivent plus de subventions de l'UE. Le financement des participations suisses aux projets est donc assumé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Le Parlement a

---

<sup>5</sup> <https://www.revue-horizons.ch/2021/08/27/ce-que-la-suisse-risque-de-perdre/>

déjà approuvé ce financement pour un montant de 6,15 milliards de francs ainsi que la possibilité d'un financement direct des chercheuses et chercheurs en Suisse. Actuellement, les chercheuses et les chercheurs sont exclus du programme de bourses octroyées par le Conseil européen de la recherche (ERC) pour des projets individuels. Le Conseil-exécutif regrette cette situation parce que la coopération scientifique européenne revêt une grande importance pour l'Université de Berne en particulier, mais aussi pour les autres Hautes écoles bernoises. Le fait que, par exemple, le Royaume-Uni se soit immédiatement associé au programme Horizon Europe afin que les chercheuses et chercheurs britanniques puissent participer à toutes les mises au concours est un indicateur du rôle essentiel que joue notamment l'ERC pour d'autres Etats qui ne sont pas membres de l'UE et dont les universités sont spécialisées dans la recherche<sup>6</sup>. En raison du statut de pays tiers de la Suisse, il y a un risque que les chercheuses et chercheurs particulièrement importants et les groupes de chercheuses et chercheurs majeurs quittent la Suisse et que de nouvelles chercheuses et chercheurs choisissent de ne pas venir en Suisse étant donné qu'ils n'auraient pas accès à la reconnaissance associée à l'octroi d'une bourse ERC. Le Conseil-exécutif espère toujours que la Suisse pourra à l'avenir être pleinement associée au programme Horizon Europe.

Le Conseil-exécutif répond comme suit aux questions posées :

1. *Combien d'étudiantes et d'étudiants, de chercheuses et de chercheurs / groupes de chercheuses et de chercheurs de l'Université de Berne ont profité des avantages d'Horizon et d'Erasmus lors de la dernière période d'encouragement (ventilation par faculté) ?*

#### Programme-cadre de recherche de l'UE Horizon 2020 (2014-2020)

Pour un total de 170 projets du programme Horizon 2020 auxquels a participé l'Université de Berne, 142 chercheuses et chercheurs seniors étaient impliqués. Le nombre de chercheuses et chercheurs à Berne qui ont bénéficié du programme Horizon 2020 est en revanche bien plus élevé étant donné que chaque projet ouvre des financements pour de nouveaux postes de doctorats et de post-doctorats.

Résultat avec ventilation par faculté :

| Faculté                                      | Nombre de chercheuses et chercheurs seniors |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Faculté des sciences                         | 71                                          |
| Faculté de médecine                          | 44                                          |
| Faculté Vetsuisse                            | 10                                          |
| Faculté des lettres                          | 7                                           |
| Faculté de droit                             | 4                                           |
| Faculté des sciences économiques et sociales | 3                                           |
| Faculté des sciences humaines                | 3                                           |
|                                              |                                             |
| <b>Total</b>                                 | <b>142</b>                                  |

<sup>6</sup> [https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/common/guidance/list-3rd-country-participation\\_horizon-euratom\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/common/guidance/list-3rd-country-participation_horizon-euratom_en.pdf)

## Programme-cadre de formation et de mobilité Erasmus+

Les périodes d'encouragement des programmes de mobilité correspondent aux années académiques. Le budget et les chiffres de la mobilité concernant Erasmus+ et Swiss-European Mobility Programme (SEMP) pour la dernière année académique terminée (2019-2020) à l'Université de Berne sont résumés dans le tableau ci-dessous :

**Chiffres de la mobilité** : étudiantes et étudiants de l'Université de Berne ayant bénéficié du SEMP lors de cette période d'encouragement, par faculté :

| Faculté                                      | Etudiantes et étudiants SEMP sortants |
|----------------------------------------------|---------------------------------------|
| Faculté de théologie                         | 3                                     |
| Faculté des sciences                         | 8                                     |
| Faculté de médecine                          | 5                                     |
| Faculté Vetsuisse                            | 15                                    |
| Faculté des lettres                          | 55                                    |
| Faculté de droit                             | 24                                    |
| Faculté des sciences économiques et sociales | 43                                    |
| Faculté des sciences humaines                | 25                                    |
|                                              |                                       |
| <b>Total</b>                                 | <b>178</b>                            |

Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne pluriannuelle, ce qui s'explique en grande partie par les annulations liées à la pandémie de coronavirus au semestre de printemps 2020. L'année académique 2018-2019 par exemple a compté 219 étudiantes et étudiants SEMP sortants.

### *2. Quels étaient les montants (contributions aux universités) de ces programmes d'encouragement ?*

**Horizon 2020** : les moyens financiers accordés à l'Université de Berne pour la période 2014-2020 se sont élevés à **118 millions d'euros**.

Il convient de noter que la participation à Horizon 2020 était limitée entre 2014 et 2016, car la Suisse a eu le statut de pays tiers (comme actuellement pour Horizon Europe) jusqu'au 15 septembre 2014 et le statut de pays « partiellement associé » entre le 15 septembre 2014 et la fin du mois de décembre 2016, ce qui a eu des conséquences sur les octrois de subventions.

**Erasmus+ et SEMP** : lors de la dernière année académique terminée (2019-2020), l'Université a reçu un financement de **833 190 francs** (étudiantes et étudiants entrants et sortants, y c. ressources d'organisation et subvention pour la mobilité des étudiantes et étudiants, des stagiaires, des enseignantes et enseignants et du personnel).

### *3. Combien de projets de recherche de l'Université de Berne sont concernés par les restrictions actuelles ?*

Le programme Horizon Europe a été lancé au printemps 2021. Le statut de pays tiers ne s'applique donc pas aux projets de recherche déjà en cours, mais porte sur la participation de l'Université de Berne aux mises au concours dans le cadre du programme. Ce statut n'a aucun effet sur les projets encore en cours du programme précédent Horizon 2020.

En raison de ce statut de pays tiers accordé à la Suisse, les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne n'ont absolument pas la possibilité de soumettre des projets à l'ERC. Sur la base des derniers chiffres, l'Université estime qu'environ 60 chercheuses et chercheurs perdent chaque année la possibilité de postuler à des bourses ERC pour des projets qui, s'ils étaient acceptés, seraient menés à l'Université de Berne.

Egalement sur la base des chiffres du programme précédent, environ 35 à 40 jeunes chercheuses et chercheurs (post-doctorantes et post-doctorants) du monde entier perdraient chaque année la possibilité de postuler via l'Université de Berne à la bourse postdoctorale « Marie Skłodowska Curie Fellowship ».

L'impossibilité de coordonner des projets collaboratifs et des réseaux de doctorantes et doctorants a impacté trois chercheuses et chercheurs depuis juin (au total, dans le programme précédent, 60 demandes de coordination depuis Berne avaient été déposées, dont huit ont été acceptées). Une candidature au programme intitulé « Coordination & Support Actions » (CSA) a dû être abandonnée. Des difficultés ont aussi surgi pour sept demandes dans le domaine « Innovation Council ».

Il n'est pas possible de quantifier l'exclusion des nouveaux consortiums de projets collaboratifs. L'université n'est pas informée d'une exclusion due au statut de pays tiers de la Suisse. Seuls les chercheuses et les chercheurs concernés le sont le cas échéant.

#### *4. Quelles sont les conséquences à plus long terme de l'accès limité à Horizon Europe et à Erasmus+,*

- sur les projets de recherche en cours / prévus par l'Université de Berne ?*
- sur la qualité de la formation et les chances de carrière des étudiantes et étudiants et des post-doctorantes et post-doctorants de l'Université de Berne ?*
- sur le recrutement par l'Université de Berne d'étudiantes et d'étudiants, de chercheuses et de chercheurs internationaux hautement qualifiés ?*
- sur le recrutement de professeur·e·s par l'Université de Berne ?*
- sur les projets d'innovation des entreprises du canton de Berne ?*

#### *Conséquences à plus long terme sur les projets de recherche en cours / prévus à l'Université de Berne*

Les projets en cours du programme Horizon 2020 ne sont pas touchés.

L'Université de Berne sera avant tout exclue des programmes d'Horizon Europe qui sont particulièrement intéressants pour elle. Il se peut que des projets de recherche prévus dans la perspective d'obtenir une bourse ERC pour la recherche fondamentale exceptionnelle soient abandonnés en raison de l'absence d'autres dispositifs de soutien ou du fait que les chercheuses et chercheurs quittent la Suisse.

Concernant les projets collaboratifs, la situation a pu se stabiliser grâce au financement national. Elle dépend toutefois du résultat des demandes de projets avec participation de la Suisse qui ont été déposées pour Horizon Europe.

L'Université de Berne n'aura plus ou que difficilement la possibilité de diriger des nouveaux projets de recherche internationale de moyenne ampleur, ce qui aura des conséquences négatives sur sa visibilité au niveau international.

## *Conséquences à plus long terme sur la qualité de la formation et les chances de carrière des étudiantes et étudiants et des post-doctorantes et post-doctorants de l'Université de Berne*

### Horizon Europe :

Dans la course aux talents, la Suisse ne peut plus bénéficier des prestigieuses bourses Marie Skłodowska Curie destinées aux post-doctorantes et post-doctorants. En outre, sans les bourses ERC, elle perd en attractivité pour les chercheuses et chercheurs hautement qualifiés, car ceux-ci n'ont plus la possibilité de se mesurer à d'autres collègues dans le cadre d'une mise au concours. La limitation des moyens pour les projets a aussi des répercussions négatives sur les chances de carrière. Il y a moins de possibilités de tisser des réseaux au niveau international, de nouer des contacts avec des entreprises établies et des start-up et de se démarquer pour se faire une place dans des projets plus complexes.

A moyen et long terme, cet état de fait aura également des retombées sur le classement des universités. Ainsi, celles-ci ne pourront plus fournir de la même manière pour le marché du travail suisse des spécialistes formés en Suisse et disposant d'un excellent réseau international. Le service européen compétent a recommandé aux chercheuses et chercheurs en Suisse qui ont postulé à une bourse « Consolidator » de l'ERC et pour laquelle la procédure d'évaluation est en cours de rejoindre une institution de recherche dans un pays associé si leur demande aboutit. C'est un mauvais signe et l'attractivité de la Suisse en tant que place scientifique pour les meilleures chercheuses et chercheurs en pâtira encore davantage.

### Erasmus+ :

Le programme européen de formation Erasmus+ comprend trois axes :

- *Mobility Exchanges* : l'axe le plus connu du programme inclut des échanges d'étudiantes et étudiants, des stages et des échanges d'enseignantes et d'enseignants.
- *Cooperation projects* : partenariats intersectoriels d'institutions de formation, d'entreprises et d'organisations pour des projets d'enseignement et d'apprentissage, des nouveaux cursus, etc.
- *Embracing Sport* : événements sportifs internationaux, inclusion sociale par le sport, « bonne gouvernance » dans le sport

Déjà depuis 2014, les institutions suisses ne peuvent plus participer à Erasmus en raison du statut de pays non associé de la Suisse ; elles sont également exclues du nouveau cycle 2021-2027.

Le programme de substitution suisse SEMP permet de continuer les échanges de mobilité, soit le premier volet d'Erasmus+. Il n'y a par contre pas d'équivalent pour les deux autres axes du programme, ce qui empêche les membres de l'Université de Berne de contribuer à des projets transnationaux. Par exemple, l'Institut des sciences du sport de l'Université de Berne traite exactement des thèmes qui entrent dans le volet « Embracing Sport ». La mise au service de ces compétences dans des projets internationaux permettrait de créer une plus-value concrète.

Le statut de pays tiers entraîne les inconvénients suivants pour la mobilité des étudiantes et étudiants et pour l'Université de Berne :

- Attractivité pour les Hautes écoles partenaires en Europe : en raison des grandes incertitudes liées à la situation, les partenaires font preuve de retenue quant à la conclusion de nouveaux contrats ou à la prolongation de contrats existants pour les partenariats d'échange.

- Notoriété du canton de Berne en tant que site de formation : comme la Suisse n'apparaît pratiquement pas sur les supports d'information et les sites Internet d'Erasmus+, Berne est invisible sur la carte de la mobilité européenne.
- Accès à la numérisation de la mobilité : l'UE poursuit la numérisation des programmes de mobilité. Il y a donc un risque que les Hautes écoles suisses ne fassent pas partie des initiatives telles que « European Student Pass » et « Erasmus without Paper », ce qui se traduira par de nouveaux obstacles administratifs pour les étudiantes et étudiants.

*Conséquences à plus long terme sur le recrutement par l'Université de Berne d'étudiantes et d'étudiants, de chercheuses et de chercheurs internationaux hautement qualifiés ainsi que sur le recrutement de professeur·e·s*

Suite à l'exclusion de la Suisse des principaux dispositifs du programme Horizon Europe, le pays en tant que pôle de formation et de recherche devient moins attractif pour les étudiantes et étudiants internationaux les plus brillants et pour les chercheuses et chercheurs, jeunes ou réputés. L'Université s'attend à ce que cette situation ait des répercussions également sur le recrutement de professeur·e·s, car la possibilité de postuler à un programme européen constitue un avantage essentiel pour le pays hôte, possibilité qui est actuellement refusée aux universités suisses.

Outre une attractivité amoindrie pour les chercheuses et chercheurs internationaux les plus talentueux, les jeunes chercheuses et chercheurs suisses vont eux aussi se demander s'ils ne devraient pas directement postuler à une bourse via une université européenne.

*Conséquences à plus long terme sur les projets d'innovation des entreprises du canton de Berne*

Le Conseil européen de l'innovation (EIC) constitue un nouveau pilier du programme Horizon Europe : il a pour mission de soutenir des projets d'innovation en Europe allant d'idées de recherche à des produits commercialisables. Il joue un rôle dans le système de recherche et d'innovation européen semblable à celui de l'agence nationale Innosuisse en Suisse. Durant la phase pilote de l'EIC dans le cadre d'Horizon 2020, plus de 200 entreprises implantées en Suisse ont participé à des projets d'innovation transnationaux, ce qui représente une proportion supérieure à la moyenne. Dans le canton de Berne, quatre projets de lancement d'entreprise (spin-off) de la Haute école spécialisée bernoise, de la Haute école fédérale de sport de Macolin et de l'Université de Berne ont été soutenus et ont pu s'établir sur le marché avec leurs produits (information sur les projets disponibles sur le site [www.eic.easme-web.eu](http://www.eic.easme-web.eu)). Tant que la Suisse dispose du statut de pays tiers dans le programme Horizon Europe, les entreprises suisses ne pourront pas recevoir le soutien de l'EIC pour leurs projets d'innovation.

## *5. Comment le SEFRI compte-t-il prendre le relais des bourses accordées à l'Université de Berne ?*

Le 17 septembre 2021, le Conseil fédéral a décidé d'introduire des mesures transitoires jusqu'à ce que la Suisse soit associée au programme Horizon Europe. Les chercheuses et chercheurs en Suisse participeront à la plupart des projets collaboratifs de ce programme. Cependant, ils ne seront pas financés par la Commission européenne, mais par le SEFRI. Dans les faits, pour chaque participation à un projet, le SEFRI conclura avec l'université un contrat de subventionnement fixant une somme maximale. Les subventions sont octroyées sur justification des coûts. Les éventuelles réductions décidées par l'UE seront en principe répercutées sur les subventions du SEFRI.

Les chercheuses et chercheurs des Hautes écoles suisses qui ont des projets individuels ne sont pas habilités à déposer une demande pour les bourses octroyées par le Conseil européen de la

recherche (ERC) et par le Conseil européen de l'innovation (EIC) ni pour la plupart des bourses du programme Marie Skłodowska-Curie. Pour remplacer la participation aux mises au concours des « Advanced Grants » de l'ERC et des « Postdoctoral Fellowships » du programme Marie Skłodowska-Curie, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) charge le Fonds national suisse (FNS) de mettre en œuvre des solutions transitoires. Toutes les demandes faites par la Suisse dans le cadre des premières mises au concours 2021 de l'ERC (« Starting Grants » et « Consolidator Grants ») ainsi que de l'EIC (« Accelerator ») sont encore évaluées par la Commission européenne. Les chercheuses et chercheurs et entreprises dont les évaluations sont positives pourront être financés directement par le SEFRI. Les mesures transitoires prévues seront soumises au Parlement fédéral lors de la session d'hiver 2021 avec une notification dans le budget 2022. La mise en œuvre aura lieu sous réserve de la décision correspondante.

La réputation de la Suisse en tant que partenaire de recherche fiable est cependant au moins aussi importante que le financement : après une exclusion temporaire de la Suisse en 2014, cette réputation est de nouveau en jeu. Des relations stables et solides entre la Suisse et l'UE sont une condition importante pour que les universités suisses puissent rester intégrées aux réseaux de recherche internationaux du programme Horizon Europe. Les grands thèmes de recherche pour lesquels l'Université de Berne joue un rôle moteur sur le plan international, tels que la recherche sur le climat, la recherche spatiale ou la recherche biomédicale, sont des projets menés sur le long terme et sont considérablement entravés par les changements de statut de la Suisse. Du point de vue du Conseil-exécutif, il est donc approprié que le Conseil fédéral considère les dernières décisions prises uniquement comme des solutions transitoires. Pour ne pas se faire distancer sur le long terme par la recherche internationale, l'Université de Berne a besoin de la concurrence internationale et de l'accès aux réseaux de recherche européens.

6. *Quelles sont les actions entreprises par le canton de Berne à l'échelon fédéral,*

- *pour permettre aux universités de participer à Horizon Europe et à Erasmus+ ?*
- *pour que la situation actuelle n'entraîne pas de pertes financières ou qualitatives pour l'Université de Berne, et donc pour le canton de Berne ?*

Le Conseil-exécutif approuve le fait que l'objectif déclaré du Conseil fédéral reste l'association aussi rapide que possible de la Suisse au programme Horizon Europe. Les travaux préliminaires et négociations politiques pour être associé aux programmes de recherche et de formation de l'UE relèvent de la Confédération : conformément à l'article 66 de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), le Conseil fédéral est chargé de conclure des contrats dans le domaine de la mobilité internationale et pour la participation à des programmes d'encouragement internationaux. Les cantons, responsables des universités et hautes écoles spécialisées cantonales, sont intégrés à l'organe national de la Conférence suisse des hautes écoles. En tant que membre permanent de cette Conférence, le Canton de Berne s'engage en faveur d'une association rapide de la Suisse à Horizon Europe en particulier, mais aussi à Erasmus+. En outre, le Conseil-exécutif informe les deux représentants bernois au Conseil des Etats sur les conséquences de la non-association de la Suisse à Horizon Europe pour l'Université de Berne et le pôle de recherche de Berne.

Destinataire  
– Grand Conseil